



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas  
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928  
Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

Communiqué de presse  
Non officiel

N° 2003/22  
Le 24 juillet 2003

**La Malaisie et Singapour soumettent conjointement un différend concernant la souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge à la Cour internationale de Justice**

LA HAYE, le 24 juillet 2003. La Malaisie et Singapour ont aujourd'hui saisi conjointement la Cour internationale de Justice (CIJ) d'un différend concernant la souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge.

Elles l'ont fait en notifiant à la Cour un compromis signé entre elles le 6 février 2003 à Putrajaya et qui est entré en vigueur le 9 mai 2003.

Aux termes dudit compromis, les Parties prient la Cour de

«déterminer si la souveraineté sur :

- a) Pedra Branca/Pulau Batu Puteh;
- b) Middle Rocks;
- c) South Ledge,

appartient à la Malaisie ou à la République de Singapour».

Elles déclarent d'avance «accepter l'arrêt de la Cour ... comme définitif et obligatoire pour elles».

Dans ce compromis, les Parties exposent en outre leurs vues sur la procédure à suivre. La Cour en tiendra compte lorsqu'elle fixera les délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite dans une ordonnance qui fera l'objet d'un prochain communiqué de presse.

---

Le texte intégral du compromis sera disponible prochainement sur le site Internet de la Cour : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org).

Département de l'information :

M. Arthur Witteveen, secrétaire de la Cour (tél. : + 31 70 302 2336)

Mme Laurence Blairon et M. Boris Heim, attachés d'information (tél. : + 31 70 302 2337)

Adresse électronique: [information@icj-cij.org](mailto:information@icj-cij.org)

Site Internet de la Cour: [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)